

1.

Débitrice: **AK Media Expo Services Sàrl**, Route des Mueses 3, **1754 Matran**
2.

Déclaration de faillite: 23.10.2007
3.

Suspension de faillite: 03.12.2007
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.01.2008
5.

Avance de frais: CHF 8'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: vente, installation, service et mainte-nance dans le domaine technique et logistique pour les sé-minaires, congrès, expositions, foires et autres mani-festations commerciales en Suisse et en Europe.
(réf. sect. 2)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

(00274635)